RAPPORT

Rapport définitif : Étude sur l'approvisionnement et la demande en agrégats, mise à jour des réserves restantes des sites tirées des études de 2009 et 2016 faisant le point sur les ressources en agrégats en Ontario et contraintes en matière de planification et de politiques

Présenté à :

Ministère des Richesses naturelles

300, rue Water
Peterborough, ON K9J 8M5

Présenté par :

WSP Canada Inc.,
conjointement avec Esher Planning

55, rue King, bureau 700,
St. Catharines (Ontario) L2R 3H5, Canada

+1 905 687-1771

22555731

Octobre 2024

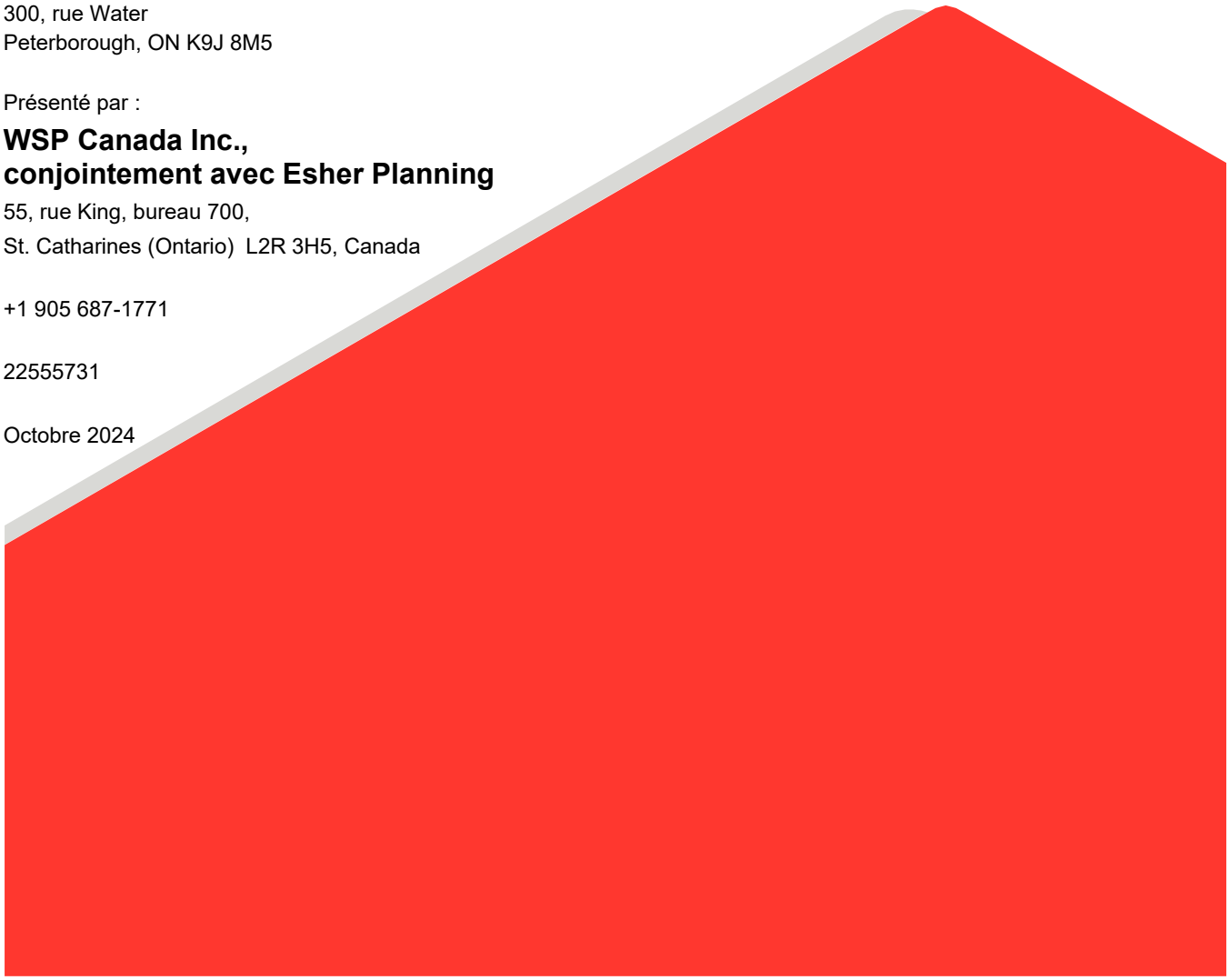

Liste de distribution

1 e-copy - Ministère des Richesses naturelles

1 e-copy - Esher Planning

1 e-copy - WSP Canada Inc.

Résumé

Le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario a retenu les services de WSP pour mettre à jour l'étude sur l'approvisionnement et la demande en agrégats dans la région élargie du Golden Horseshoe (REGH). Les versions précédentes de l'étude ont été publiées en 2009 et en 2016. L'étude fournit une estimation à jour du volume des réserves restantes dans les puits d'extraction et les carrières visés par une licence, et donne un aperçu de la qualité de ces réserves. Le rapport aborde également les tendances en matière de production et de demande en agrégats et examine le cadre stratégique actuel pour les agrégats en Ontario. WSP a retenu les services d'Esher Planning Inc. et d'Altus Group pour mener à bien les éléments du programme de travail relatifs à la politique de planification et à la demande en agrégats.

Les estimations des réserves fournies dans ce rapport représentent le volume total estimé des matériaux restants dans la limite d'extraction prévue par la licence du puits ou de la carrière. Un certain nombre de restrictions s'appliquent aux activités de gestion visant à estimer l'approvisionnement autorisé restant d'après les plans de site en vertu de la *Loi sur les ressources en agrégats*, y compris la variabilité géologique et la variabilité de la qualité des réserves. Les estimations des ressources autorisées, qui fournissent un calcul volumétrique, pourraient comprendre des zones sans ressources en agrégats ou présentant des ressources de faible qualité, des ressources dont l'extraction ou le traitement ne sont pas rentables ou qui ne sont pas commercialisables en raison des restrictions relatives à la qualité ou à la quantité de matériaux présents. Ces restrictions auraient tendance à exagérer ou à surestimer les réserves autorisées réelles à disposition. L'estimation des matériaux qui se trouvent dans les limites d'extraction autorisées ne tient pas non plus compte des contraintes opérationnelles ni de la qualité des réserves et ne constitue donc pas une estimation d'une réserve autorisée prouvée pouvant répondre à la demande anticipée de produits d'agrégats minéraux.

Le total des réserves restantes pour les sites est de 6 227 978 620 tonnes d'après le programme de travail de 2023, ce qui comprend :

- 3 684 835 305 tonnes dans les carrières de calcaire et de trapp;
- 2 305 838 181 tonnes dans les sablières et gravières;
- 129 487 665 tonnes dans des sites classés à la fois comme carrières et comme puits.
- Le total des réserves d'agrégats de construction s'élève à 6 120 161 151 tonnes.

Les résultats indiquent également le total des réserves restantes de matériaux de construction non calcaires provenant de grésières et de carrières de schiste :

- 7 484 568 tonnes provenant précisément de grésières;
- 100 332 901 tonnes dans les carrières de schiste.

Conformément aux études précédentes et afin d'évaluer l'approvisionnement en agrégats à proximité du marché, les réserves autorisées restantes estimées ont été divisées en anneaux concentriques de 50 km autour du centre métropolitain de Vaughan (CMV) situé dans la région de York. Les estimations des réserves de sable, de gravier et de pierre autorisées ont été calculées pour les anneaux situés à une distance de : 0 à 50 km, 50 à 100 km, 100 à 150 km et 150 à 200 km du CMV. Les résultats font état d'une diminution des réserves autorisées situées le plus près du marché de la région du Grand Toronto (RGT). Le passage à des sources d'approvisionnement en agrégats plus éloignées est également compris dans les statistiques de production d'agrégats au cours des dix

dernières années, qui montrent une baisse de 17 % de la production des municipalités de la RGT et une augmentation de 32 % de celle des municipalités de la REGH situées en dehors de la RGT.

Pour mieux comprendre la qualité des ressources autorisées, un sondage a été réalisé auprès des exploitants de carrières et de puits afin d'obtenir des renseignements supplémentaires sur la qualité des agrégats produits dans leurs installations. Le sondage a été distribué aux membres de l'OSSGA et 105 réponses ont été reçues, chacune d'entre elles représentant l'exploitation active d'un puits ou d'une carrière dans la REGH.

Pour l'ensemble de la zone d'étude, une moyenne de 20 % des sites dispose de sable ou de pierres convenant à la fabrication d'asphalte et de pierre à béton. La répartition géographique des réserves autorisées de qualité élevée repose fondamentalement sur la géologie. Les réserves de calcaire de qualité élevée les plus proches dans la REGH sont associées à la formation d'Amabel ou de Gasport de l'escarpement du Niagara. Situées à l'ouest de la RGT, ces réserves autorisées de qualité élevée sont presque épuisées. La deuxième zone de calcaire de qualité élevée la plus proche se trouve dans la plaine Carden, sur la rive est du lac Simcoe, à une distance supplémentaire de 75 à 100 kilomètres de la RGT.

Les résultats de cette étude de 2023 continuent de faire état d'une pénurie de sable et de pierre sous licence, de qualité élevée, à proximité du marché, convenant à la fabrication de produits d'asphalte et de béton. L'étude a permis de formuler un certain nombre de recommandations visant à parfaire la méthode d'évaluation de l'approvisionnement en agrégats et à continuer d'approfondir la compréhension des considérations liées à la qualité des agrégats dans la REGH.

Le ministère des Affaires municipales et du Logement prévoit que la population de la REGH augmentera encore de 45 %, pour atteindre 14,8 millions d'habitants d'ici 2051. La construction associée à la croissance de la population et de l'emploi nécessitera un approvisionnement suffisant en ressources en agrégats minéraux pour soutenir cette croissance et l'infrastructure connexe à un coût raisonnable. Ce rapport permet de comprendre l'offre actuelle en agrégats et les contraintes qui pèsent sur l'approvisionnement futur pour répondre à la demande.

Le Plan d'action de l'Ontario pour l'offre de logements prévoit la construction de 1,5 million de nouveaux logements d'ici 2031. La part de cet objectif attribuée précisément aux 25 municipalités de la REGH est de 1,01 million de logements. D'après les données de novembre 2023, 908 750 logements supplémentaires sont requis dans la REGH pour atteindre l'objectif provincial de 2031. Cela nécessitera près de 235 millions de tonnes d'agrégats, dont 126 millions de tonnes d'agrégats de qualité élevée convenant aux produits d'asphalte et de béton. De plus, les grands projets d'infrastructure, y compris l'expansion du réseau d'autoroutes de la série 400 ou la construction de nouvelles autoroutes, contribueront à la demande d'agrégats de qualité dans la REGH au cours des prochaines années.

La demande d'agrégats et la consommation qui en résulte dans la REGH sont demeurées relativement constantes au fil des ans. Toutefois, l'octroi de licences visant les réserves de remplacement n'a pas suivi le rythme de cette consommation. Le nombre de licences d'exploitation de puits d'extraction et de carrières et la zone autorisée correspondante dans la REGH ont diminué au cours des dix dernières années, avec 28 licences de moins en 2022 par rapport à 2013. En outre, plus des deux tiers des réserves autorisées approvisionnant la RGT ont plus de 35 ans et elles s'épuisent rapidement.

Comme l'indique le présent rapport, de meilleures données sont nécessaires pour comprendre la disponibilité et la répartition des agrégats de qualité élevée requis pour la fabrication du béton et de l'asphalte.

L’étude a permis de formuler un certain nombre de recommandations visant à parfaire la méthode d’évaluation de l’approvisionnement en agrégats et à continuer d’approfondir la compréhension des considérations liées à la qualité des agrégats dans la REGH.

Au cours des 10 dernières années, de nombreuses modifications ont été apportées à la politique provinciale ainsi qu’aux lois relatives aux agrégats. Le rapport a révélé qu’il existe toujours un niveau élevé de chevauchement entre les gisements d’agrégats identifiés et les contraintes, qui touchent plus de 90 % des ressources en agrégats. Les politiques du plan de croissance, qui ont été introduites en 2017, créent une contrainte plus restrictive et préventive lorsque les zones de ressources en agrégats chevauchent des zones accueillant les habitats d’espèces en péril et certaines zones boisées importantes. L’implantation de nouvelles activités d’extraction d’agrégats deviendra de plus en plus difficile et litigieuse dans la région du Golden Horseshoe.